



Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux **ARPA**

10 rue Sorgentino 06300- NICE ☎04.93.26.29.70

Association reconnue d'utilité publique par décret du 26/07/2006 n° 0600157D

SIRET -439 608 3156 00014 APE 913E

✉ <http://arpa-animaux.com/>

Juin 2011

Cher(e) Ami(e),

Nous avons envie, nous avons besoin de parler avec vous à cœur ouvert du présent et de l'avenir de notre association.

Dans nos précédents courriers nous vous avons fait part de nos espoirs et de l'éthique qui nous guide chaque jour, mais surtout, et avant tout, de nos inquiétudes.

Aujourd'hui, grâce à l'occasion que nous offre le calendrier, c'est-à-dire celle de notre Assemblée Générale, nous allons pouvoir, avec vous, en un échange ouvert, traiter jusqu'au fond chacun des sujets qui nous occupe. Nous vous demandons donc, avec toute la confiance que nous avons en vous et en votre désir qu'ensemble, pour les animaux, nous allions loin, de faire, cette année plus que toute autre, un effort particulier pour être présent.

Certes un pouvoir est utile et nous comprenons qu'il puisse y avoir des cas d'impossibilité absolue, mais cette fois - et nous vous en remercions par avance - faites votre possible pour être physiquement avec nous.

Notre assemblée aura lieu le Samedi 18 Juin 2011 de 14h30 à 17h30

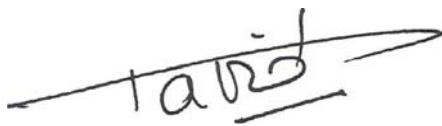
Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, voici en préambule quelques exemples concrets de nos sauvetages, tous révélateurs de la difficulté de notre quotidien :

- Un chinchilla abandonné dans une cour de l'Ariane. Récupéré et adopté.
- Un rat qui avait fini de plaire. Récupéré, il attend une adoption.
- Plusieurs cages pleines d'oiseaux : proprios expulsés, l'Huissier nous a appelé, nous avons récupéré tout le monde jusqu'au relogement des personnes et ils viennent de reprendre leurs animaux.
- Une tortue retirée a un enfant qui s'en servait comme d'un ballon. Soignée, elle a été remise en liberté dans un lieu sûr.
- « VICKY », petite femelle York de 5 ans, trouvée auprès de son maître décédé depuis plusieurs jours. Remise en forme, elle a été adoptée.
- Plusieurs bébés martinets non sevrés trouvés sur les trottoirs, nous avons fini de les élever et les avons relâchés.
- Un chat blanc et noir de 8 ans abandonné - la veille de son départ !- par un albanais qui rentrait chez lui. Très gentil, il attend une adoption.
- Un adorable chat blanc et tigré d'environ 1 an récupéré après 3 semaines passées sous l'ascenseur d'un supermarché. Il est en soins et attend une adoption.
- Une chatte blanche récupérée après plusieurs semaines seule dans l'appartement de sa propriétaire décédée. Très craintive, nous espérons pour elle une adoption dans un lieu sans animaux.
- « COCA », nous l'avions placé il y a 7 ans et, pour raisons de santé défailante de son propriétaire, il nous est revenu. Très malheureux, il attend un nouveau foyer.
- Un lapin récupéré à la fourrière après avoir été abandonné dans un jardin public. Il a été adopté.

- Un furet récupéré également en fourrière après un abandon dans la rue. Il a été adopté.
- Un chiot femelle retirée à un roumain qui la maltraitait. Elle a été adoptée.
- Une corneille apprivoisée récupérée HLM St Roch. Trop habituée à l'homme pour vivre en liberté, elle a été adoptée par une de nos adhérente et vit libre dans son salon.
- « GAVROCHE », jeune et gentil chat tigré à poils longs de 1 an qui se laissait dépérir en fourrière de stress, a été pris en charge et attend une adoption dans nos bureaux.
- « LUNA » et « MAYA », 2 chattes tigrées récupérées après expulsion de leur maître qui s'est retrouvé à la rue, attendent une adoption dans nos bureaux et de préférence ensemble car très attachées l'une à l'autre.
- Une perruche trouvée à St-Roman-de-Bellet, attrapée et adoptée.
- 4 jeunes Jack Russel abandonnés par leur propriétaire malade, nous avons réussi à placer tout ce petit monde.

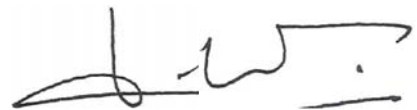
A samedi 18 juin !

Avec notre amitié et notre reconnaissance.



Anne-Marie DAVID

Directrice



Jacques LEBOUCHER

Président

BON DE SOUTIEN

NOM.....PRENOM.....

Adresse Complète.....

.....

.....

Soutiens l'œuvre de l'A.R.P.A en versant un don de.....euros

Chèque à libeller à l'ordre de l'ARPA et à adresser à : 10, rue Sorgentino, 06300 Nice.

Petite note d'information supplémentaire:

Votre don donne droit à une réduction fiscale. 66% de votre don sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Un seul reçu fiscal (regroupant tous vos dons) vous sera adresse en début d'année suivante, la loi ne faisant pas obligation de délivrer un reçu fiscal pour chaque don effectuée (dans la limite de 50.000 euros). Reconnue d'utilité publique depuis le 26 juillet 2006, l'ARPA est habilitée à recevoir des legs et des donations (un bien immobilier), cette reconnaissance lui garantit l'exonération des droits de succession.